Les ingénieurs diplômés de l'École forestière de Nancy dans le développement et la conservation des forêts au Maroc

Omar Mhirit[1] et Jean-Paul Lanly[2*]

1. Professeur de sylviculture à l'École nationale forestière d'ingénieurs (Salé, Maroc).
2. Président d'honneur, Association des forestiers tropicaux et d'Afrique du Nord (AFT).

* Auteur correspondant : Jean-Paul Lanly : jeanpaul.lanly@gmail.com

Les ingénieurs diplômés de l'École forestière de Nancy dans le développement et la conservation des forêts au Maroc

Cet article met en relief le rôle joué par les ingénieurs marocains et français formés à l'École forestière de Nancy dans le développement et la conservation des forêts au Maroc durant plus d'un siècle. Sous le protectorat français, après la création du Service forestier marocain (01/03/1913) et la promulgation d'un Code forestier (1917), des actions de sauvegarde et de réhabilitation des forêts ont été initiées dès 1918. À l'indépendance en 1956, les deux corps, marocain et français en coopération, ont continué cette œuvre. La dernière décennie du XXe siècle a été marquée par l'élaboration du Programme forestier national (PFN) mis en œuvre dans la période 2000-2020.

Messages clés :

- L'approche à la fois sociale et graduelle du Code forestier et de son application, qui a permis la sauvegarde du domaine forestier national, est à mettre au crédit des ingénieurs formés à l'École forestière de Nancy.
- Les bases d'une foresterie marocaine durable sont mises en place durant la première moitié du XXe siècle par les ingénieurs formés à Nancy.
- Les liens et la symbiose entre les deux corps marocain et français d'ingénieurs formés à Nancy ont contribué largement, dès 1956, à la consolidation de la politique et du régime forestier, en l'améliorant et en l'adaptant à l'évolution et aux besoins de la société marocaine.

Mots-clés : École forestière de Nancy ; ingénieurs ; forêt ; Maroc.

The graduates of the Nancy School of Forestry working in forest development and conservation in Morocco

This article highlights the century-long role played by Moroccan and French engineers who had graduated from the Nancy School of Forestry in the development and conservation of Moroccan forests. Under the French protectorate and following the creation of the Moroccan forestry department (01/03/1913) and the enactment of the Forestry Code (1917), measures for the protection and restoration of the forests were initiated in 1918. The Moroccan and French cooperated to continue this work after independence in 1956. The last decade of the 20th century was marked by the development of the National Forest Programme (Programme forestier national; PFN), which was implemented between 2000 and 2020.

Highlights:

- The social and phased approach of the Forest Code and its implementation have helped preserve the Moroccan forest and is a testament to the engineers trained at the Nancy School of Forestry.
- The foundations for sustainable forestry in Morocco were laid in the first half of the 20th century by engineers trained in Nancy.
- Since 1956, the ties and symbiosis between the Moroccan and French communities of engineers trained in Nancy have contributed significantly to the consolidation of forest policies and regime, improving and adapting them to societal changes and needs.

Keywords: Nancy School of Forestry; engineers; forest; Morocco

Citation de l'article : Omar Mhirit et Jean-Paul Lanly (2026). Les ingénieurs diplômés de l'École forestière de Nancy dans le développement et la conservation des forêts au Maroc, *Revue forestière française*, 77(1), 57-63. https://doi.org/10.20870/revforfr.2026.10003

Licence Creative Commons
Attribution - 4.0 International (CC BY 4.0)

Le présent article témoigne de notre attachement à l'École forestière de Nancy et de notre désir de participer à ce grand événement qu'est le bicentenaire de cette prestigieuse institution. Il met en relief le rôle joué par les ingénieurs français et marocains diplômés de cet établissement (que nous appellerons pour abréger les « Nancéiens ») dans la gestion, le développement et la conservation des forêts au Maroc.

À partir de l'indépendance du Maroc en 1956, les quatre ingénieurs de la première promotion marocaine 1956-1958[1] (« 130e promotion » de l'ENEF, N.1958[2]) et les 45 ingénieurs des promotions suivantes jusqu'en 1980 ont pris progressivement la relève de leurs collègues français à qui l'on doit la mise en place des bases d'une foresterie marocaine durable dans la première moitié du XXe siècle. Avec les Nancéiens français, devenus coopérants techniques, ils ont continué cette œuvre, en l'améliorant et en l'adaptant à l'évolution de la société marocaine et aux exigences socio-économiques et écologiques du pays.

L'article se propose de présenter et d'analyser la place et le rôle prééminents joués par les Nancéiens dans l'évolution de la foresterie marocaine, au cours des deux grandes périodes qui ont marqué cette évolution : avant et après l'indépendance du Maroc.

RÔLE DES NANCÉIENS DANS LA GENÈSE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORESTERIE MAROCAINE (1912-1956)

Genèse du régime forestier marocain : de la nécessité d'un cadre légal et réglementaire approprié

Le Service forestier, créé le 1er mars 1913, est mis en place de façon progressive jusqu'en 1939, année qui marque le parachèvement de l'organisation au niveau central et local. Il a hérité, au début du XXe siècle, d'un domaine forestier de près de 4 millions d'hectares dans un état de dégradation avancé qui a attiré l'attention des instances supérieures.

Dans ce contexte, le général Lyautey, alors « Résident général au Maroc » choisit, pour créer et développer le Service forestier, l'inspecteur des Eaux et Forêts Paul Boudy (1874-1957) sorti de Nancy en 1897 (N.1897). Il en assurera la direction jusqu'en septembre 1940, devenant la « figure emblématique » du corps forestier marocain, unanimement apprécié de tous.

L'appui complet et la confiance de Lyautey lui étaient d'ailleurs acquis car l'œuvre de sauvetage et de restauration de la forêt marocaine s'avérait des plus ardues. Non seulement le général Lyautey voulait à tout prix assurer la permanence de la forêt existante (Boudy, 1953), mais il tenait à ce qu'elle s'étendît sur les immenses surfaces asylvatiques et arides du pays.

Dès 1917, la loi forestière (*dahir*[3] du 10 octobre 1917 sur la conservation et l'exploitation des forêts) fut promulguée. Élaborée dans un souci de conservation et de développement des ressources forestières en tenant compte des besoins des populations, cette loi consacre la domanialité et l'inaliénabilité du domaine forestier. Elle instaure ainsi le régime forestier et confie la tutelle du domaine forestier ainsi que celle des autres biens soumis au régime forestier à l'administration chargée des Eaux et Forêts.

La législation forestière a consacré les droits d'usage et les droits de jouissance. Ainsi, sur les espaces relevant du régime forestier général (forêts domaniales, forêts des collectivités, terrains collectifs reboisés ou à reboiser), les populations jouissent de divers droits d'usage qu'elles exercent dans les forêts domaniales en vertu de la tradition. Les droits d'usage reconnus sont : le ramassage du bois mort gisant, le prélèvement d'alfa, de broussailles et d'herbes, et, surtout, le droit au parcours. Ce dernier, qui comprend un faisceau de règles devant garantir à la fois l'accès aux ressources et la pérennité de ces dernières, est réglementé par un arrêté viziriel du 15 janvier 1921.

Parallèlement, a été entreprise la délimitation du domaine boisé qui, seule, pouvait permettre de limiter les défrichements ; en même temps, une réglementation bien adaptée aux usages locaux donnait au service forestier l'instrument juridique d'une gestion plus rationnelle. Cette législation a été complétée ultérieurement par tout un arsenal de textes réglementaires concernant : les exploitations, les défrichements, les incendies, l'usage du parcours et l'aménagement sylvo-pastoral, les nappes alfatières, l'arganier, le noyer, les parcs nationaux, le reboisement, la défense et restauration des sols (Anon., 1927).

En conclusion, la conception et l'application du Code forestier, à mettre au seul crédit du corps forestier (Guinier, 1958[4]), sont prévues de façon graduelle, au gré de l'évolution de la situation politique des régions forestières concernées.

1 Celle de Mohamed Bennis, Abdeslam Berrada, Abdel El Kadiri et André El Krief.
2 Année de sortie de la promotion d'ingénieurs, précédée de « N » pour Nancy.
3 Le *dahir* est une décision émanant du Sultan du Maroc, souvent judiciaire ou législative, que l'on peut souvent assimiler à un décret.
4 Philibert Guinier, qui fut directeur de l'École forestière de Nancy de 1921 à 1941, précise dans la nécrologie qu'il consacre à Paul Boudy : « Boudy a conçu un statut forestier tout imprégné de préoccupations sociales et a appliqué une politique forestière profondément humaine ».

Mise en place et organisation du Service forestier

Les débuts du corps forestier marocain s'avèrent fort modestes. Boudy choisit ses premiers cadres supérieurs soit parmi des collègues côtoyés précédemment (Félix Vogeli, N.1897 ; Jean-Jacques Martin, N.1902 ; Georges Lapie, N.1896), soit parmi des cadres déjà passés par le corps forestier algérien (Pierre-Gustave Ganne de Beaucoudrey, N.1903). Ces effectifs ne cessent ensuite d'augmenter pour atteindre en 1917, 8 cadres, 66 brigadiers ou gardes français, secondés par 86 gardes et « cavaliers » marocains.

Pour renforcer ses capacités techniques et financières, face à l'importance et la complexité de ses missions, l'administration forestière s'est dotée de trois instruments principaux : le Fonds national forestier[5] (FNF), la Station de recherches et d'expérimentations forestières[6] (SREF) à Rabat (premier directeur : André Métro, N.1930), et l'École royale forestière (ERF) à Salé (premier directeur : Roland Franclet, N.1934) créée en 1948 pour assurer la formation des préposés forestiers (agents techniques, chefs de triage et adjoints techniques chefs de district) (Anon., 1931).

Un nouveau programme d'action dans la durée

Dès 1918, les forestiers se penchent sur les problèmes les plus urgents à l'époque, en particulier :

- Le sauvetage de la forêt de chêne-liège de la Maamora (130 000 ha), mutilée et dévastée par les charbonniers et les tanneurs des villes de Rabat et de Salé : Jean-Paul Challot (N.1926), Guy Varnier (N.1930), François Vick (N.1922), Louis Duplaquet (N.1923) ;
- La réglementation des exploitations désordonnées de la cédraie : Bernard Huré (N.1928), Henri Millisher (N.1930), Raymond Dupuis (N.1931), Pierre-Guy Jounet (N.1939), Maurice Langevin (N.1930) ;
- La fixation des dunes qui menacent les villes d'Essaouira et d'Agadir (Soulères, 1963 ; Sulzlée, 1963) ;
- L'équipement des forêts ;
- L'organisation des exploitations de bois et de liège ;
- L'organisation et la réglementation du pâturage en forêt et la défense et restauration des sols (Challot, 1946) avec Henri-Charles Plateau (N.1932).

Les résultats déjà acquis en 1939 (Boudy, 1953) donnent la mesure du rôle et de l'action du corps forestier durant deux décennies.

Au cours de la période 1948-1956, la tâche du forestier se poursuit avec la même intensité qu'auparavant. La conservation et l'équipement des forêts s'accompagnent d'un programme de développement des ressources forestières structuré autour de cinq axes :

- Aménagement et gestion des forêts naturelles : Bernard Huré, Henri Millisher, Roger Balleydier (N.1948), André Challot (N.1950), Jean-Claude Guérin (N.1955) ;
- Reboisement ;
- Défense et restauration des sols ;
- Restauration des pâturages en forêt et sur terrains collectifs : Henri-Charles Plateau, Maurice Chapuis (N.1945), Yves Monnier (N.1946), Michel Perrot (N.1946), Guy Rovillain (N.1947), Jean-François Lacaze (N.1951), Gérard Soulères (N.1953) ;
- Recherche : André Métro, Émile-Jean Claudot (N.1931), Jacques Marion (N.1943) et formation : Roland Franclet, Etienne Calas (N.1949).

L'encadré ci-après résume les acquis principaux de la politique forestière, à l'aube de l'indépendance du Maroc en mars 1956.

Acquis principaux de la politique forestière à l'aube de l'indépendance du Maroc en mars 1956

– Un domaine forestier délimité sur les trois quarts de sa surface (3,1 millions ha) ; et équipé avec plus de 350 maisons forestières, plus de 6 000 km de chemins forestiers carrossables et plus de 2 500 km de lignes téléphoniques ;

– Une administration organisée et structurée au niveau central et répartie dans l'ensemble du territoire national, avec un corps forestier de qualité qui jouit d'une grande estime ;

– La mise en place des premières unités de valorisation de la production forestière (scieries, bouchonneries, papeterie à base de bois d'eucalyptus, etc.) ;

– Des instruments institutionnels, législatifs et réglementaires performants : Code forestier, École de formation du personnel de terrain, Fonds national forestier, Programme de reboisement sur 20 ans et Plan d'aménagement et de gestion des grands massifs forestiers de chêne-liège, de cèdre et d'arganier (Guérin 1961, 1964 ; Puyo 2014) ;

– Une masse importante de connaissances, en particulier : le traité encyclopédique de Paul Boudy (Boudy, 1948 ; 1951) avec la collaboration de tous les forestiers de l'Afrique du Nord, intitulé *Économie forestière nord-africaine* et son ouvrage de vulgarisation *Le guide du forestier en Afrique du Nord* (Boudy, 1952) ;

5 *Dahir* du 12 septembre 1949.
6 Arrêté viziriel du 3 Rabia II 1368 (2 février 1949).

et les publications de la SREF, notamment les *Annales de la recherche forestière au Maroc* basées sur plus de 140 unités expérimentales et une quarantaine d'arboretums répartis dans l'ensemble des bioclimats et des milieux marocains.

Ce bilan et cette base de connaissances ont constitué le référentiel de base national de la foresterie et des forestiers des décennies suivantes. Aussi est-il justifié de rendre hommage à tous ces anciens forestiers, bons serviteurs du Maroc et de la France, pour le travail qu'ils accomplirent jusqu'à l'indépendance.

RÔLE DES NANCÉIENS DURANT LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XXE SIÈCLE : LA TRANSITION DANS LA CONTINUITÉ

Consolidation du régime forestier (1956-1975)

Des Nancéiens français de l'administration forestière marocaine ont continué d'exercer leurs fonctions dans un nouveau cadre de coopération franco-marocaine, aussi bien dans les services centraux : Charles Grimaldi d'Estra (N.1927, directeur jusqu'en 1960), Jean-Paul Challot, Henri Millisher, Émile-Jean Claudot, Henri-Charles Plateau, Jacques Marion, Maurice Chapuis, Yves Monnier, Denis Destremau (N.1965), Jean-Paul Farthouat (N.1966) ; que dans les services de terrain : Guy Varnier, René-Maurice Daumas (N.1935), Pierre-Jean Chapuis (N.1945), Michel Perrot, André Challot, Jean-François Lacaze, Jean-Claude Guérin, Noël Decourt (N.1956), Jean-Daniel Spaak (N.1962) ; aux côtés de leurs collègues marocains : Abdeslam Berrada, Abdel El Kadiri, André El Krief, Mohamed Bennis, Mohamed Jirari (N.1960), Abderrahman Lahrichi (N.1960), Abderrahman Zaki (N.1961), M'hamed Tamri (N.1962), Mohamed Aguejdad (N.1964), Abdelhak Bennouna (N.1964), Ben Salem Nadim (N.1964), Mohamed Al Bouhali (N.1965), Abdelwahab Karmouni (N.1965), Ahmed Kassimi (N.1966).

Le lien et la symbiose établis entre les deux corps de Nancéiens, marocain et français, ont été exemplaires, contribuant ainsi à la consolidation de la politique et du régime forestiers, à la formation forestière et à l'encadrement des jeunes forestiers nouvellement formés, et aux projets de développement.

Fort de son autorité, de son expérience, de sa présence sur le terrain et de la qualité de son personnel marocain et coopérant, qui lui valent l'hommage de feu Sa Majesté le Roi Hassan II dans son ouvrage *Le Défi* (1976), le Service forestier a joué un rôle de premier plan dans la réalisation de grands projets structurants destinés à mobiliser les ressources en eau (politique des barrages), et à moderniser l'agriculture. La lutte contre l'érosion pour la protection des bassins versants des barrages et des infrastructures, la conservation des sols pour l'agriculture, la promotion des arbres fruitiers, la plantation de haies de cactus inerme, la fixation des dunes maritimes dans des régions qui constituent actuellement des joyaux touristiques (Soulères, 1963), etc., sont autant d'actions conçues et mises en œuvre par les Nancéiens marocains et français cités plus haut.

Cette période est marquée par l'élaboration, en 1970, du « Plan national de reboisement » (PNR) (Anon., 1970) avec un objectif de 660 000 ha à l'horizon 2000 au rythme annuel de 22 000 ha. Le PNR est l'œuvre d'une équipe mixte de Nancéiens marocains et français sous la direction du conservateur André Métro, un grand forestier, qui a fait la plus grande partie de sa carrière au Maroc, et comprenant : Henri-Charles Plateau, André Brunetaud (N.1954), André Challot, René-Maurice Daumas, Yves Monnier, Denis Destremau, Roland Franclet ; et les ingénieurs marocains cités plus haut, ainsi que : Mohamed Boubia (N.1967), Mohamed Mezzour (N.1969), El Mehdi Lakhnati (N.1970), Omar Mhirit (N.1971).

Le PNR est accompagné par la publication du *Guide pratique du reboiseur au Maroc* (Métro *et al*., 1978), mis à la disposition des ingénieurs et des techniciens. Ce manuel définit les différents choix d'espèces et d'itinéraires techniques en fonction des milieux.

L'École nationale forestière d'ingénieurs à Salé (ENFI) est créée en 1968, avec l'appui de la FAO et l'assistance de l'École forestière de Nancy en la personne de son directeur Joanny Guillard (N.1948), qui a largement contribué à l'élaboration des programmes de formation et au démarrage de l'établissement. André El Krief fut le premier directeur de cet établissement qui devait combler le déficit en ingénieurs face au développement des programmes et, aussi, au départ progressif des coopérants français.

Refondation pour une nouvelle gouvernance du secteur forestier (1975-2000)

- **Le *dahir* portant loi du 20/09/1976 : un tournant décisif de la gestion forestière**

Cette période est marquée par un tournant décisif dans la politique et dans la gestion du patrimoine forestier, que traduit la promulgation du « *Dahir* portant loi du 20/09/1976 relatif à l'organisation de la participation des populations au développement de l'économie forestière ». Cette loi fait des collectivités locales un partenaire privilégié et lance les bases de la coordination

et du renforcement de l'action concertée de l'État et des usagers dans le développement du patrimoine forestier, sa conservation et son extension. Les Nancéiens André El Krief, Abderrahman Zaki, André Challot, Abdelwahab Karmouni, M'hamed Tamri, Mohamed Boubia contribuèrent à l'élaboration de cette loi.

De ce fait, elle institutionnalise l'approche participative à travers des organes consultatifs (Conseil national des forêts – CNF – et Conseils provinciaux des forêts), l'octroi de pouvoirs de délibération aux conseils communaux en matière forestière et le versement au budget de la commune concernée des recettes provenant du domaine forestier de son territoire.

• Le « Sommet de Rio » (CNUED[7], 1992) : l'affirmation de la foresterie durable (gestion, conservation et exploitation écologiquement viable)

La dernière décennie du XXe siècle est marquée par l'affirmation de la gestion forestière durable au niveau mondial (Agenda 21 et « Principes forestiers » du « Sommet de la Terre », Rio de Janeiro 1992). Dans ce contexte, le Service forestier marocain, avec une assistance internationale, plus particulièrement de la Banque mondiale**,** de la FAO (Jean-Paul Lanly, N.1962 et le consultant Jean Gadant, N.1951) et de la France (Jean-François Lacaze et Joanny Guillard), a élaboré une série d'instruments d'appui à la planification stratégique du secteur (Anon., 1995 ; Anon., 1997). Il a aussi mis en œuvre une série de dispositions innovantes dans les montages institutionnels et financiers

Tableau 1 | Objectifs stratégiques, outils de planification et éléments du Programme forestier national

Objectifs stratégiques	Outils de planification	Éléments de programme
1. Sauvegarde et conservation du patrimoine forestier	Plan de sécurisation du domaine forestier	Délimitation et mobilisation du domaine forestier pour le développement
	Plan directeur de lutte contre les incendies de forêts	Infrastructures et équipement des zones forestières
	Stratégie nationale pour la surveillance et le suivi de la santé des forêts	Défense contre les incendies de forêt
		Gestion de la santé des forêts
2. Restauration et reconstitution des écosystèmes	Inventaire forestier national	Reboisement et accroissement du couvert végétal
	Programme d'aménagement des forêts	Connaissance, aménagement et exploitation des écosystèmes
	Plan directeur de reboisement	Développement des forêts urbaines et péri-urbaines
	Stratégie des forêts urbaines et péri-urbaines	
3. Maîtrise de l'érosion et des risques de la désertification	Programme national d'aménagement des bassins versants	Lutte contre l'érosion hydrique ; défense et restauration des sols (DRS)
	Programme de lutte contre l'ensablement	Lutte contre l'ensablement
	Programme national de lutte contre la désertification (PNLCD)	Projets de développement rural intégré participatif des zones forestières et périforestières
4. Préservation et valorisation de la biodiversité des milieux naturels	Plan directeur des aires protégées	Aménagement, gestion et valorisation des aires protégées
		Préservation de la faune et des ressources piscicoles
5. Promotion de la gouvernance du secteur	Plan de communication	Mise à niveau des interfaces du secteur
	Système d'information et de suivi	Renforcement législatif et réglementaire
	Plan de formation continue	Renforcement des capacités et valorisation des ressources humaines
	Programme décennal de la recherche forestière	

7 Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement .

et en matière de partenariat avec les populations et les organisations non gouvernementales (ONG) au niveau de bassins versants, d'aires protégées, et de projets de développement intégré de zones forestières et péri-forestières.

L'ensemble de ces études, réflexions et expériences est mis en cohérence et synthétisé pour l'élaboration du Programme forestier national (PFN) en conformité avec l'Agenda 21 de la CNUED (Anon., 1999). Le PFN (2000-2020) est élaboré avec l'appui de la FAO et de trois organismes publics français : l'Office national des forêts (ONF) avec Bernard Roman-Amat (N.1975), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Institut de la recherche agronomique (INRA) avec Yves Birot (N.1964) et Michel Arbez (N.1963), et l'accompagnement d'un groupe d'ingénieurs forestiers marocains diplômés de Nancy : Abdelhak Bennouna, Abdelwahab Karmouni, Omar Mhirit, Hammou Jader (N.1973), Mohamed Benhiba (N.1974), Lahcen El Kabiri (N.1974), Mhamed Idrissi (N.1975), Ben Hammou Bouzemmouri (N.1976), et de l'ENFI pour la refonte des cursus de formation des ingénieurs forestiers de l'ENFI (Mhirit, 2001).

Le tableau 1 résume les objectifs stratégiques, les plans sous-jacents et les éléments de programme mis en œuvre entre 2000 et 2020 dans le cadre du PFN. Ce programme a permis l'émergence d'une vision forestière cohérente entre les différentes structures extérieures, avec une forte présence du corps forestier, la démultiplication des actions contractualisées sur le terrain et la mise en œuvre d'une communication mettant en valeur la coordination des acteurs et des usagers du domaine forestier.

CONCLUSION

Les ingénieurs diplômés de l'École forestière de Nancy, n'ont cessé durant plus d'un siècle de développer des politiques et des programmes pour la gestion durable du domaine forestier et pour inverser la spirale de désertification et de dégradation des terres. À plusieurs reprises, ils ont insufflé à cette politique un nouvel élan pour l'adapter aux différents développements et mutations du pays et de la société.

Forts de cette expérience, ces Nancéiens ont pris des initiatives qui, à l'évidence, se sont imposées, que ce soit en matière de conservation de la nature, de gestion et de valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité, et de développement des zones forestières et péri-forestières, comme en témoignent l'évolution et l'importance des programmes et des réalisations (Mhirit et *al*., 1999 ; Mhirit et Benchekroun, 2006 ; Lanly et Khaldi, 2019).

Les approches adoptées, le plus souvent pluridisciplinaires et participatives, s'inscrivent dans le cadre d'une vision à moyen et long terme traduisant l'élargissement du rôle du forestier, pour intégrer les nouvelles demandes faites aux écosystèmes forestiers liées tant à l'évolution des besoins de la société qu'à l'aggravation des conditions climatiques : lutte contre la désertification, conservation de la biodiversité, paysage et tourisme, accueil du public dans les forêts périurbaines, développement local. ■

RÉFÉRENCES

Anon. (1927). Les Forêts du Maroc. Direction des Eaux et Forêts du Maroc. *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée,* 73, pp. 588-592

Anon. (1931). *L'œuvre du service forestier au Maroc 1913-1931. Direction des Eaux et Forêts.* Paris : Exposition coloniale internationale. 41 p.

Anon. (1970). *Plan national de reboisement (PNR).* Rabat : Administration des Eaux et Forêts et de la conservation des sols. 64 p.

Anon. (1995a). *Étude Nationale sur les Aires Protégées. Rapport de synthèse et définition d'une stratégie pour la mise en œuvre.* Rabat : Administration des Eaux et Forêts et de la Conservation des Sols. 110 p.

Anon. (1995b). *Plan National d'Aménagement des Bassins Versants. Rapport de synthèse.* Rabat : Administration des Eaux et Forêts et de la Conservation des Sols. 58 p.

Anon., 1997. *Plan directeur de Reboisement.* Rabat : Administration des Eaux et forêts et de la Conservation des Sols. 118 p.

Anon. (1999). *Programme Forestier National (Vol. I à IV).* Rabat : Ministère Chargé des Eaux et Forêts.

Boudy, P. (1948). *Économie forestière Nord–africaine. Tome I : Milieu physique et humain.* Paris : Larose. 688 p.

Boudy, P. (1951a). *Économie forestière Nord–africaine. Tome II : Monographie et traitement des essences forestières.* Paris : Larose, 878 p.

Boudy, P. (1951b). *Économie forestière Nord–africaine. Tome III : Description forestière du Maroc*. Rabat : F. Moncho. 250 p.

Boudy, P. (1952). *Guide du forestier en Afrique du Nord*. Paris : La Maison Rustique. 505 p.

Boudy, P. (1953). La résurrection de la forêt marocaine. Le rôle du Maréchal Lyautey. *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée Année 1953*. pp. 371-372.

Challot, J.-P. (1946). L'homme et la forêt marocaine. *Revue des Eaux et Forêts, mai 1946.* pp. 233-261.

Guérin, J.-C. (1961). L'aménagement 1951-1954 et l'avenir du chêne-liège en Mamora*, Revue Forestière Française, juin 1961.* pp. 424-438. DOI : https://dx.doi.org/10.4267/2042/24384

Guérin, J.-C. (1964). La mise en valeur et l'aménagement des suberaies marocaines*. Revue Forestière Française, n°1, 1964.* pp. 4-32. URL : https://hal.science/REVUE-FORESTIERE-FRANCAISE/hal-03390136v1

Guinier, P. (1958). Nécrologie de Paul Boudy*, Revue forestière française, n° 3, 1958.* pp. 219-222.

Lanly, J.-P. et Khaldi, A. (2019). *Vivre et travailler en forêt au Maghreb. Regards croisés.* Paris : L'Harmattan. 473 p.

Métro, A. et al., (1978). *Guide pratique du reboiseur au Maroc. Ensemble des concepts techniques et économiques à mettre en application dans la planification et l'exécution des reboisements au Maroc*. Rabat : Direction des eaux et forêts et de la conservation des sols. 375 p.

Mhirit, O. *et al*., (1999). *Le Grand Livre de la forêt marocaine*. Bruxelles : Mardaga. 280 p.

Mhirit, O. (2001). Élaboration et révision des cursus de formation forestière dans les pays en développement. Afrique (Cas du Royaume du Maroc). *In Forestry Curriculum Development and Revision*. Rome : FAO. pp. 1-6.

Mhirit, O. et Benchekroun, F. (2006). Les écosystèmes forestiers marocains : situation, enjeux et perspectives pour 2025. *Rapport sur le Développement Humain au Maroc*. Rabat. URL : www.rdh50.ma.

Puyo, J.-Y. (2007). Lyautey et la politique forestière du Protectorat marocain : des influences leplaysiennes « tardives », *in Frédéric Le Play – parcours, audience, héritage*. Paris : ParisTech. 325 p. (pp. 239-262).

Puyo, J.-Y. (2014). Les suberaies marocaines sous le protectorat français au Maroc (1912-1956), *Forêt méditerranéenne, t. XXXV*, n°1.

Soulères, G. (1963). Protection contre le sable par palplanches. *Revue Forestière Française*, 15(5). pp. 401-418. DOI : https://dx.doi.org/10.4267/2042/24551

Sulzlée, C. (1963). Les dunes d'Essaouira. *Revue Forestière Française*, 15(5), pp. 387-400. DOI : https://dx.doi.org/10.4267/2042/27968

Annexe 1 l Liste des ingénieurs diplômés avant 1980 de l'École forestière de Nancy .
Sources : Association Française des Eaux et Forêts – Annuaire 1979, Paris 1979, 87 p. Amicale des Anciens Forestiers du Maroc – MÉMORIAL (Supplément au Bulletin 2006 de l'Amicale) Archives de l'Administration des Eaux et Forêts, Rabat

Français / Marocains	Année de sortie de l'École	Prénom et NOM	Poste(s) d'affectation	Durée
Français	1896	Georges LAPIE	Service central (SC)	
	1897	**Paul BOUDY**	**Premier Directeur de l'Administration forestière**	1912-40
		Félix-Henri-Louis VOGELI	Service central (SC)	
	1902	Jean-Jacques MARTIN	Service central (SC)	
	1903	Pierre-Gustave GANNE de BEAUCOUDREY	Service central (SC)	
	1911	Marcel-Charles-Henri LABAS	Service central (SC)	
	1916	**Pierre HARLÉ**	**2e Directeur de l'Administration**	1940-45
	1922	François VICK	Azrou, Rabat	1923-34
	1923	Louis DUPLAQUET	Kénitra, Rabat	1923-28
	1926	**Jean-Paul CHALLOT**	Khémisset, SC (SREF), Salé, Meknès, Casablanca, SC (Chef DRS, adj. Grimaldi) **4e Dir. de l'Administration (1958-60)**	1926-60
	1927	**Charles GRIMALDI D'ESDRA**	Agadir, Taza, SC (adj. Boudy), Rabat, **3e Directeur de l'Administration (1945-58)**, SG du Ministère de l'agriculture	1927-61
	1928	Pierre BOULHOL	Oued Zem, Essaouira, Marrakech, SC, Rabat	1928-57
		Bernard HURÉ	Khémisset, Oujda, Azrou, Meknès, Rabat, 1er aménagement de la cédraie de Sidi Mguild (1942)	1935-57
		Georges MARCERON	Marrakech, Khémisset, Azrou, Oued Zem, Salé, Rabat, Meknès	1929-56
	1930	Maurice LANGEVIN	SC, Taza, Demnate, Agadir, Meknès, École Ifrane, Agadir	1930-57
		André MÉTRO	Kénitra, Rabat, Taza, SC, SREF	1930-55
		Henri MILLISCHER	Cabinet, Meknès, Conseiller technique	1954-73
		Guy VARNIER	Essaouira, Oujda, SC, Khénifra, Casablanca, SC	1937-65
	1931 («103ème»)	Raymond DUPUIS	Taza, Khénifra, Kénitra, Marrakech	1931-57
		Jean SOULOUMIAC	Meknès, Kénitra, Rabat, Fez, École Ifrane, SC	1930-57
	1931 («104ème»)	Jean BOSSAVY	Oued Zem, Rabat, Beni Mellal	1933-45
		Émile-Jean CLAUDOT	SC, Azrou, Fez-Oujda, SREF	1938-69
	1932	Henri-Charles PLATEAU	Demnate, Essaouira, SC, Azrou, Marrakech, Fez, SC (DRS), Fez, SC (Chef du Service de la DRS)	1932-76
		Jacques THIBAUDET	Marrakech, Khémisset, Oujda, SC	1932-46

Français / Marocains	Année de sortie de l'École	Prénom et NOM	Poste(s) d'affectation	Durée
Français	1933	Henri LUCAS	Azrou, Itzer, Kénitra, Meknès, Marrakech	1934-39
		François MANGIN d'OUINCE	Oued Zem, Beni Mellal, Khénifra, Taza, Casablanca, SC (Chef du Service du personnel)	1934-56
	1934	Roland FRANCLET	Meknès, Itzer, Agadir, Taza, École Ifrane, ENFI Salé (directeur)	1935-69
	1935	René-Maurice DAUMAS	Kénitra, Meknès, Rabat, Casablanca	1938-72
	1936	Georges BOULÈGUE	Salé, Demnate, Salé, Taza	1938-50
	1939	Paul GOUJON	Salé, Khémisset, SC (Bureau du personnel), Casablanca, Taza, SC	1942-64
		Guy JOUNET	Khénifra, Oued Zem, SC	1942-53
		Pierre MICHON	Sefrou	1955-56
		Jean MOSER	Rabat, Oujda	1941-50
	1940	Pierre BOUDY	Khémisset, SC, École Ifrane, Azrou, SC	1941-59
		Jean-Pierre CHESNEAU	Kénitra, Sefrou	1945-54
	1943	Cyprien DEVEAUX	Beni Mellal, Khémisset, Rabat, Casablanca	1946-62
		Jacques MARION	Salé, SRF	1946-56
	1945 («116ème»)	Maurice GRIVAZ	Khénifra	1948-50
		Henri MARCHAND	Amizmiz, Marrakech	1945-56
		Philippe PRUVOST	Fez, Demnate, Rabat, SC	1945-59
	1945 («117ème»)	Charles SULZLEE	Tamanar, Essaouira, Casablanca SC, Khémisset, crée en 1956 le Service Chasse et Pêche	1946-73
		Maurice CHAPUIS		
		Pierre-Jean CHAPUIS	Oujda	1955-63
	1946	Yves MONNIER	Oued Zem, Essaouira, El Jadida, SC (Service du reboisement)	1951-72
		Michel PERROT	Ouezzane, Fez (arrondissement puis conservation, avec Taza et Oujda)	1947-65
	1947	Bernard LESTRINGANT	Azrou, Itzer	1947-53
		Guy ROVILLAIN	Taza, Tamanar, Essaouira	1952-57
		Joseph TOUSSAINT	SC, Rabat, Taroudant, Khémisset, Casablanca	1947-57
	1948	Jean ALLARD	Agadir, Salé, SC	1948-56
		Roger BALLEYDIER	Tamanar, Demnate, Casablanca	1948-57
	1949	Etienne CALAS	Rabat, Rommani, École Ifrane, ENFI	1949-61
		Joseph PAULY	SRF	1952-60
	1950	Yves BÉTOLAUD	Tiznit, Rommani	1950-57
		André CHALLOT	Fez, Taza, Ouezzane, Kénitra, SC	1950-81
	1951	Maurice BONNEAU	Demnate, Beni Mellal	1952-56
		Jean-François LACAZE	Agadir, Conseiller au Ministère de l'agriculture	1952-57

Français / Marocains	Année de sortie de l'École	Prénom et NOM	Poste(s) d'affectation	Durée
Français	1952	Gérard BUCHER	Tamanar, Amizmiz	1953-56
		Georges ILLY	Beni Mellal	1953-56
		Jean PÉTIN	Azrou, Station de pisciculture	
		Jacques PFALZGRAF	Itzer, Rabat-Salé	1953-57
	1953	Louis-Pierre CLAVERIE	Marrakech, Fez	1955-60
		Gérard SOULÈRES	Taroudant, Agadir, SREF	1955-61
	1954	André BRUNETAUD	Oujda, Taza, Itzer, Meknès	1955-73
		Germain LEYNAUD	Tiznit, Beni Mellal	1954-60
	1955	Jean-Marie GAVALDA	Marrakech	1958-63
		Jean-Claude GUÉRIN	Rabat, SC Service administratif, Section aménagements)	1958-64
	1956	Noël DECOURT	Fès, Casablanca	1959-63
Marocains	1958	**Abdeslam BERRADA**	Azrou, Meknès, **Directeur de l'Administration**, Ministre de l'Agriculture, PDG Usine de pâte à papier du Gharb	
	1958	Mohamed BENNIS	Romani, Tétouan, Fez, DG «Contreplaqués du Maroc»	
		Abdel EL KADIRI	Casablanca, **Directeur de l'Administration**, FAO	
		André EL KRIEF	Rabat, SC, Directeur ENFI, UNESCO	
Français	1959	Jean SOPENA	SC (Service juridique), ENFI (enseignant), Essaouira	1962-64
Marocains	1960	Mohamed JIRARI	Khémisset, Fez, Rabat, SC	
		Abderrahman LAHRICHI	Khénifra, Tétouan, Agadir, Casablanca	
	1961	Abdeltif IMANI	Rabat, DG «Les huiles Lesieur»	
		Abderrahman ZAKI	Azrou, SREF, **Directeur de l'Administration**	
	1962	M'hamed TAMRI	Khénifra, Meknès, Marrakech, Directeur SREF	
Français		Jean-Daniel SPAAK	Agadir, Marrakech	1965-70
Marocains	1964	Mohamed AGUEJDAD	Rabat, Tétouan, SC (Chasse et pêche), ENFI (Dr des études)	
		Abdelhaq BENNOUNA	Rabat, Oujda, Casablanca, DG «Emballages du Maroc», DG Bureau d'études «Agroconcept»	
		Ben Salem NADIM	Taza, Directeur de l'ERF Salé	
	1965	Mohamed AL BOUHALI	Fez, Tétouan	
		Abdelwahab KARMOUNI	Rabat, SC (Division Économie forestière), **Directeur de l'Administration**	
Français		Denis DESTREMAU	Rabat, SREF	1969-78
	1966	Jean-Paul FARTHOUAT	Sefrou, SC (Chasse et Pêche)	1968-77

Français / Marocains	Année de sortie de l'École	Prénom et NOM	Poste(s) d'affectation	Durée
Marocains	1966	Ahmed KASSIMI	Beni Mellal, Tétouan, PNUD	
	1967	Mohamed BOUBIA	Tiznit, SC (Division des aménagements)	
	1969	Driss BEN BAHTANE	Alhoceima, Sté de Dév. Agricole (SODEA), SC	
	1969	Mohamed MEZZOUR	Azrou, Meknès, DG Usine de pâte à papier du Gharb	
	1970	El Mehdi LAKHNATI	Khénifra, Beni Mellal, Oujda, SC	
Marocains	1971	Omar MHIRIT	ENFI (enseignant), Directeur SREF, SC (Directeur du développement forestier), Directeur ENFI	
		Mohamed EL HAIMER	Marrakech, Settat (directeur provincial de l'agriculture), Casablanca	
		Lahcen LAALAM	Taza, Al Hoceima (directeur provincial de l'agriculture), SC (Directeur affaires foncières)	
	1972	Jilali HASSOUN	Taza, SC, Ministère de l'Agriculture	
	1973	Lahoucine HISSEM	Azrou, Meknès, Agadir, SC (division du reboisement), conseiller à la primature	
		Touimi BENJELLOUN	Oujda, SC	
		Mohamed BOUGRINE	Khénifra, Agadir	
		Hammou JADER	Taza, ….Rabat, Marrakech, Settat, Agadir, SC (Directeur développement forestier), Secrétaire Général HCEFLD	
	1974	Youssef ALAOUI ABDELMALECK	ENFI (enseignant), SC (Chasse et pêche)	
		Mohamed BENHIBA	Kenitra, Marrakech (Directeur provincial de l'agriculture)	
		Ahmed EL AASRI	Larache, Tétouan (Directeur provincial de l'agriculture), SC	
		Lahcen EL KABIRI	Al-Hoceima, SC (Chasse et pêche)	
		Mohamed EL SEDDIQI	Oujda, ENFI	
		El Ayachi GHAZI	Fez, Azrou, Meknès	
		Jamaâ UMLIL	Khouribga, Beni Mellal	
	1975	Lahcen ACHEMLAL		
Français		Bernard ROMAN-AMAT	ENFI (Chargé de cours)	1975-77
Marocains		Said BENJELLOUN	Casablanca, SC (Chasse et pêche)	
		M'hamed IDRISSI	Khénifra, Oujda, Kénitra, SC	
		Mohamed HASSANI	Oujda, Kénitra, SREF	
		Mohamed RAJAD	Azrou (Station de pisciculture), SC	
	1976	Ben Hammou BOUZEMOURI	Itzer, Taza, Kénitra, SC (Directeur du développement forestier)	
		Mohamed ERRAFIA	Larache, SC	
	1977	Chakib BEN SOUDA	Rabat	

Français / Marocains	Année de sortie de l'École	Prénom et NOM	Poste(s) d'affectation	Durée
	1977	Azami IDRISSI	Kénitra, Directeur de la cellulose du Gharb	
Marocains	1978	Ali OUTINI	Chefchaouen, Tétouan	
	1979	Mohamed BEL HADJ	Khouribga, Beni Mellal	

Au total, ce sont ainsi 117 «Nancéiens» – 45 Marocains et 72 Français -, diplômés de l'École avant 1980, qui ont servi le développement et la conservation des forêts du Maroc au sein de l'administration forestière.